Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-265600783-20260916-DE2026094-DE

PLUMERGAT
mériadec

Centre Communal
d'Action Sociale

Séance du 16 septembre 2026

Délibération 2026/09/4

L'an deux mille vingt-six, le seize septembre à dix-neuf heures, les membres du Centre Communal d'Action Sociale de Plumergat, légalement convoqués le 07 septembre, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Mme Sandrine CADORET.

Nombre de Membres en exercice : 15 Membres présents : 10 Membres votants : 14	Etaient présents : Sandrine CADORET, Marie-Laurence BOTTA, Odile ROSNARHO, Marie-Agnès CHAUVEL, Philippe LE GALL, Émilie SEVENO, Martine CHAPEAU, Éva LEROUX, Anne-Marie LE BERRE, Nathalie MASQUILIER, Absents excusés et représentés : Marie-Reine BOURGEOIS a donné pouvoir à Sandrine CADORET, Éric PELATAN a donné pouvoir à Odile ROSNARHO, Michel JALU a donné pouvoir à Marie-Laurence BOTTA, Jean-Pierre LE BORGNE a donné pouvoir à Philippe LE GALL Absente excusée : Valérie THOMAZO Secrétaire de séance : Nathalie MASQUILIER

Objet **:** Choix du prestataire pour le repas des Ainés du 05 juin 2027

A l'instar des années précédentes, des devis ont été sollicités pour l'organisation et la fourniture du repas offert par le CCAS aux Ainés de la commune en 2027.

Pour rappel : le repas aura lieu le samedi 5 juin 2027 à 12h30 à l'espace les Hermines. L'invitation concerne toutes les personnes qui sont nées en 1952 et avant (délibération n°2025/06/2).

Trois prestataires ont été contactés afin d'établir une proposition de menu, comprise entre 30 € et 35 €.

Il s'agit de :

- Le Globe Traiteur – Moustoir-Ac ;
- Poulain traiteur - Vannes ;
- L'anthurium traiteur – Theix-Noyalo.

Les trois prestataires ont répondu à notre demande :

- L'anthurium traiteur : le budget indiqué ne correspond pas aux tarifs de leurs prestations ;
- Poulain traiteur : proposition d'un menu à 32 € ;
- Le Globe Traiteur : n'est pas disponible.

La proposition sera déposée sur table le jour de la réunion.

Un tarif devra également être fixé pour les personnes qui n'ont pas l'âge de participer au repas et qui souhaitent accompagner un conjoint.

L'animation musicale sera assurée par Monsieur Le Goudivèze Daniel.

Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 056-265600783-20260916-DE2026094-DE

Ainsi, les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré à l'unanimité, décident :

Article 1 : DE RETENIR la proposition de menu à 32 € du traiteur Poulain dont le siège social se situe à Vannes.

Article 2 : DE FIXER le prix du repas à 33 € par personne. Ce prix concerne uniquement les conjoints et les personnes qui sont nées après 1952. Le règlement du repas sera encaissé en chèque bancaire.

Article 3 : DE VALIDER la signature du contrat de l'animation musicale avec Monsieur Le Goudivèze Daniel pour un montant de 420 €.

Article 4 : D'AUTORISER Madame la Présidente, ou son représentant légal, à signer tout document se rapportant à cette action.

Fait et délibéré,
Les jour, mois et an susdits
La Présidente,
Sandrine CADORET.

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE PLUMERGAT 56470